

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CE376

présenté par
Mme Dubié et M. Giraud

ARTICLE 9

A la première phrase de l'alinéa 1, après le mot :

« schéma »,

insérer le mot :

« pluriannuel »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet de préciser que l'élaboration des schémas de promotions des achats publics socialement responsables devra se faire sur une base pluriannuelle.